

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU
HAUT ALLIER**
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Nombre de Conseillers
Communautaires en exercice : 29
Présents : 23
Votants : 27

Date convocation : 21/09/2022
Affichage : 21/09/2022

Séance du 29 septembre 2022

L'an deux mil vingt-deux et le 29 septembre à 18 H 00, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session sous la présidence de Monsieur Francis CHABALIER, Président.

Présents : Anne-Marie PIJEAU, Julian SUAU, Claude SOLIGNAC, Mireille GARDES SAINT PAUL, Guy ODOUL, Patrick FERRERES, Marc OZIOL, Liliane PERISSAGUET, Francis CHABALIER, Johanne TRIOULIER, Jean-François COLLANGE, Marie-Josée BEAUD, Olivier ALLE, Rose-Marie MARTIN, Henri PROUHEZE, Guylène BLAES, Thierry CHAZE, Virginie FOURNIER, Patrice CLAVEL, Jean-Louis BRUN, Pierre MALET, Jean-Louis SOULIER, Jean-Claude MAYRAND.

Absents excusés : Jean-Marie BOSCUS, Guy MAYRAND.

Pouvoirs : Sébastien BROUSSARD à Claude SOLIGNAC, Patrick RENOUARD à Virginie FOURNIER, Alain GAILLARD à Jean-Louis BRUN, Aline RANC à Pierre MALLET.

Secrétaire de séance : Julian SUAU

Objet : DECISION MODIFICATIVE N° 1 SUR BUDGET PRINCIPAL 2022 DE LA CCHA :

Sur proposition de Monsieur le Président, le Conseil Communautaire, par 2 "Abstentions" et 25 voix "Pour" :

DONNE SON ACCORD à la mise en œuvre de la Décision Modificative n° 1 suivant sur le budget principal 2022 de la CCHA :

DECISION MODIFICATIVE N° 1 SUR BUDGET PRINCIPAL 2022 DE LA CCHA								
FONCTIONNEMENT								
Chapitre	Article	Libellé	Dépenses			Recettes		
			Crédits votés au B.P. 2022	Crédits complémentaires à inscrire	Nouveau montant inscrit après DM 1	Crédits votés au B.P. 2022	Crédits complémentaires à inscrire	Nouveau montant inscrit après DM 1
012	64111	Rémunération principale	414 000,00 €	25 400,00 €	439 400,00 €			
	64131	Rémunération personnel non titulaire	148 000,00 €	18 265,00 €	166 265,00 €			
013	6419	Remboursements sur rémunération de personnel				22 000,00 €	19 000,00 €	41 000,00 €
70	70845	Mise à disposition de personnel aux Communes				31 000,00 €	25 400,00 €	56 400,00 €
014	739223	Fonds de péréquation des recettes fiscales communales et intercommunales 2022	110 000,00 €	211,00 €	110 211,00 €			
73	73223					80 000,00 €	5 496,00 €	85 496,00 €
66	66111	Intérêts des emprunts et dette	32 000,00 €	6 020,00 €	38 020,00 €			
TOTAL			704 000,00 €	49 896,00 €	753 896,00 €	133 000,00 €	49 896,00 €	182 896,00 €

INVESTISSEMENT								
chapitre	Article	Libellé	Dépenses			Recettes		
			Crédits votés au B.P. 2022 + reports	Crédits complémentaires à inscrire	Nouveau montant inscrit après DM 1	Crédits votés au B.P. 2022 + reports	Crédits complémentaires à inscrire	Nouveau montant inscrit après DM 1
16	1641	Remboursement Emprunt (Capital)	30 000,00 €	9 350,00 €	39 350,00 €			
Programme 973	2313/973	Programme 973 "Requalification Ancien Lycée à Langogne"	3 590 076,94 €	551 590,25 €	4 180 402,19 €			
	1311/973	Subvention Etat (DSIL) pour la construction de 7 logements				0,00 €	333 364,00 €	333 364,00 €
		Subvention Etat (DSIL) pour la "Pépinière commerciale - Ateliers partagés"				0,00 €	86 963,25 €	86 963,25 €
		Subvention Etat (DSIL) pour géothermie et photovoltaïque				0,00 €	76 761,00 €	76 761,00 €
Programme 990	1323/990	Subvention Département de la Lozère pour aménagement 2021 sur sentier du Lac de Naussac				0,00 €	15 377,00 €	15 377,00 €
Programme 995	2312/995	Création Aire d'Accueil pour camping-cars à Chambon le Château	185 600,00 €	20 000,00 €	205 600,00 €			
	1311/995	Subvention Etat (DETR) pour la création d'une aire d'accueil des camping-cars à Chambon le Château				0,00 €	112 210,00 €	112 210,00 €
Programme 997	2313-997	Signalétique Maison de Santé de Langogne - Haut Allier	0,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €			
Programme 998	2313-998	Mise en sécurité immeuble "9 rue du Pont Vieux" à Langogne	0,00 €	45 800,00 €	45 800,00 €			
	1323/998	Subvention Département de la Lozère pour mise en sécurité immeuble "9 rue du Pont Vieux"				0,00 €	7 065,00 €	7 065,00 €
TOTAL			3 805 676,94 €	631 740,25 €	4 476 152,19 €	0,00 €	631 740,25 €	631 740,25 €

DONNE MANDAT à Monsieur le Président pour effectuer les démarches nécessaires à la mise en œuvre des présentes décisions.

Au registre, sont les signatures,
 Pour copie conforme,
 Au siège de la Communauté de
 Communes du Haut Allier
 Le Président


 Francis CHABALIER